

COMPTE RENDU DE LA PARTICIPATION AU CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) TUNIS, 21-22 JUILLET 2005

Une délégation conduite par Monsieur ALI FARAH ASSOWEH , Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification Chargé de la Privatisation et Gouverneur de la BAD, a participé au Conseil extraordinaire des Gouverneurs de la BAD à Tunis, du 21 au 22 juillet 2005. Le Ministre était accompagné de Messieurs SIMON MIBRATHU , Directeur du Financement Extérieur et Gouverneur suppléant par intérim de la BAD ; ALI HASSAN BAHDON , Directeur de l'Agence Nationale de Promotion de l'Investissement (ANPI) et Administrateur suppléant de la BAD ; et DJAMA ALI GUELLEH , Directeur Général de EDD.

I. REUNION DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE

Ces assemblées ont rassemblé les Ministres des Finances des Etats membres de la BAD qui ont participé aux réunions annuelles des Conseils des Gouverneurs à Abuja en mai dernier. Ce Conseil avait pour seul ordre du jour l'élection du Président de la Banque.

Le Conseil était présidée par le Gouverneur du Burkina Faso, Monsieur SEYDOU BOUDA, assisté des Gouverneurs pour le Koweït et l'Ethiopie.

En effet, lors des assemblées annuelles de mai, après le décompte des voix du cinquième tour aucun des deux candidats (M. Donald KABERUKA du Rwanda et M. Olabisi O. OGUNJOBI du Nigeria) n'avait obtenu la double majorité requise (total des pouvoirs de vote et pouvoir des votes régionaux).

Le Conseil des Gouverneurs avait ainsi décidé de reprendre l'élection à partir du sixième tour de scrutin, dans le cadre d'une réunion extraordinaire fixée le 21 et 22 juillet 2005 à l'Agence temporaire de la BAD à Tunis. Seuls M. Donald KABERUKA du Rwanda et M. Olabisi O. OGUNJOBI du Nigeria sont autorisés à participer à l'élection.

Le Conseil a donc repris le sixième tour du vote pour départager les voix et les résultats ont donné 61% du total des voix et 49% des voix africaines au candidat du Rwanda contre respectivement 39% et 51% au candidat du Nigeria.

Un 7 ème tour a ensuite été organisé et le résultat a été sans ambiguïté : 78% du total des voix et 64% des voix africaines à Monsieur Donald KABERUKA qui a été proclamé président de la BAD.

En prenant la parole, ce dernier a remercié tous les Gouverneurs de la Banque , a félicité son challenger et s'est engagé à déployer tous ses efforts pour faire de la BAD un instrument au développement du continent et relever les défis qui s'imposent. Le nouveau Président prendra ses fonctions en septembre prochain pour un mandat de 5 ans.

II. SIGNATURE ACCORD DE PRET PROJET INTERCONNEXION ELECTRIQUE DJIBOUTI-ETHIOPIE

En marge de ces assemblées, le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur ALI FARAH ASSOWEH , a procédé, le vendredi 22 juillet 2005, à la cérémonie de signature, avec Monsieur T. NKODO , Vice Président de la Banque , de l'Accord de Prêt pour le financement du Projet d'interconnexion des réseaux électriques entre Djibouti et l'Ethiopie.

Dans son discours de remerciement, le Ministre des Finances a affirmé l'importance capitale de ce Projet pour le développement de Djibouti car il a pour objectifs l'établissement des échanges commerciaux d'énergie électrique entre Djibouti et

l’Ethiopie, d’accroître le taux d’électrification et la fourniture à moindre coût de l’énergie électrique aux consommateurs des deux pays.

Le Projet comprend, en effet, la construction de lignes de transmission et de câbles souterrains, la construction de poste de transformation électrique de 230 KV au PK12. La composante institutionnelle consiste à assister EDD, en charge de l’exécution du projet, dans la réalisation des études tarifaires et le développement du système d’information pour l’énergie.

Le Projet est financé par un Prêt au taux concessionnel d’un montant de 17.6 Millions d’Unités de Compte (environ 4,5 Milliards FD) pour la partie djiboutienne. Les travaux de construction et d’installation du réseau électrique sont prévus sur une période de trois ans (décembre 2005–décembre 2008) et seront exécutés par EDD pour Djibouti.

III. REVUE DES RELATIONS ENTRE DJIBOUTI ET LA BAD

A l’issue de la cérémonie de signature, le Ministre a passé en revue les relations de partenariat entre Djibouti et la BAD et a confirmé le règlement des arriérés de janvier 2005 d’un montant de 1.3 Millions \$US dont la suspension des décaissements de la Banque qui en a résulté a entravé la mise en œuvre des projets de la BAD à Djibouti.

Cependant, le Ministre des Finances n’a pas manqué de rappeler que la lourdeur bureaucratique des services de la Banque constitue également un handicap majeur à la bonne exécution des projets. Il a pris pour exemple le cas de l’aide d’urgence aux victimes des inondations d’avril 2004 qui n’est toujours pas parvenue aux populations nécessiteuses un an après les tragédies.

Les deux parties se sont donc entendues pour lever tous les obstacles à l’exécution normale des projets afin d’améliorer les indicateurs de performance du portefeuille des projets, critères précieux dans l’allocation des ressources du FAD. La BAD informera prochainement le montant de l’enveloppe allouée dans le cadre du FAD-X.